



**CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE VAUCLUSE**
Site Agroparc
TSA 58432
84912 Avignon cedex 9

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET DE SERVICE

**FOURNITURE DE VEHICULES NEUFS
EN LOCATION DE LONGUE DUREE POUR LA
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE**

Appel d'offres ouvert
en application des articles L.2124-1, L.2124-2, L.2125-1 et L.2131-1
du Code de la commande publique

REGLEMENT DE CONSULTATION

N° de marché : CA84-2021-V

Date limite de remise des offres : le 1^{er} février 2022 à 12 heures

SOMMAIRE

Article 1 – Objet de la procédure

1-1 Objet général

1-2 Objet détaillé - Type de marché

Article 2 – Nature de la consultation

Article 3 – Forme du marché

Article 4 – Durée du marché

Article 5 – Lieu d'exécution des prestations

Article 6 – Conditions financières

Article 7 – Décomposition en lots

Article 8 – Variantes

Article 9 – Modifications au dossier de consultation des entreprises

Article 10 – Dossier remis aux candidats

Article 11 – Critères d'attribution

Article 12 – Renseignements d'ordre administratif

Article 13 – Modalités de transmission

Article 1 - Objet de la procédure

1-1 Objet général

Le marché a pour objet la fourniture, la livraison, la mise en route et l'entretien de véhicules neufs sous le régime de la location de longue durée auprès de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Il est divisé en quatre lots :

- lot n° 1 : 1 à 2 véhicule(s) du segment C ou M1 et 1 véhicule du segment C ou M break (tranche conditionnelle)
- lot n° 2 : 16 à 19 véhicules du segment B
- lot n° 3 : 9 à 11 véhicules du segment ludospace
- lot n° 4 : 1 à 2 véhicules électriques

Les prestations faisant l'objet de la présente consultation doivent être conformes aux normes françaises homologuées ou équivalentes.

Il ne sera pas prévu d'option d'achat en fin de bail.

1-2 Objet détaillé - Type de marché

Il s'agit d'un marché de fournitures et de service.

Article 2 – Nature de la consultation

La procédure utilisée est celle de l'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1 et L.2124-2, L.2125-1 et L.2131-1 du Code de la commande publique.

Article 3 – Forme du marché

Le présent marché comprend des prestations forfaitaires.

Article 4 – Durée du marché

La durée du marché est de trois années.

Article 5 – Lieu d'exécution des prestations

La livraison et la remise des véhicules aura lieu au siège de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, à Avignon - 84912 - Cantarel, site Agroparc.

Article 6 – Conditions financières

Les modalités de paiement sont les suivantes :

Le titulaire dépose la facture sur la plate-forme CHORUS dédiée au nom de la Chambre d'agriculture de Vaucluse n° SIRET : 188 400 022 00029

Toute demande particulière relative aux paiements pourra être adressée au Service financier de la Chambre d'agriculture de Vaucluse selon l'adresse suivante :

Chambre d'agriculture de Vaucluse
Service financier
Site Agroparc TSA 58432
84912 Avignon cedex 9

La facture doit être accompagnée d'une copie et comprendre, outre les indications prévues par la réglementation de la comptabilité publique, les renseignements suivants :

le véhicule concerné

le loyer trimestriel HT et TTC (ce loyer doit comprendre l'intégralité du coût de la mise à disposition du véhicule, le type et le numéro de série ainsi que le trimestre concerné).

Le paiement se fera par trimestre après exécution de la prestation et s'effectuera par virement administratif selon les règles de la comptabilité publique.

En application des dispositions en vigueur, le paiement est effectué, après vérification par le service financier, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture, sous réserve que les prestations soient conformes aux engagements et qu'aucune erreur ou anomalie n'ait été relevée lors de la vérification de la facture.

Le comptable assignataire des paiements est l'Agent Comptable de la Chambre d'agriculture de Vaucluse – Site Agroparc – TSA 58432 – 84912 Avignon cedex 9.

Article 7 – Décomposition en lots

Le présent marché comporte quatre lots.

Lot n° 1 : un (1) véhicule de service neuf, pour un kilométrage de cent-vingt mille (120 000) kilomètres sur la période de location.

- Segment : C ou M1 (compactes)
- Type : berline deux corps
- Energie essence
- Coloris : autre que blanc – vernis ou métallisé
- Places assises : 5
- Portes : 4 + hayon AR
- Masse à vide : $\leq 1\,400$ kg
- Masse totale autorisée en charge : $\leq 1\,700$ kg
- Freinage : assisté avec ABS, disques à l'avant et tambours à l'arrière ou +
- Airbags à l'avant
- Climatisation
- Equipement radio
- Régulateur-limiteur de vitesse
- Radar de recul
- Navigation
- Blue Tooth
- Roue de secours
- Cylindrée : $1\,199\text{ cm}^3 < C < 1\,800\text{ cm}^3$
- Puissance maxi : ≤ 100 kw
- Consommation (l/100 km en circulation mixte) : $< 5,6$ l

- Emission de CO2 (g/km) : < 130 g

Tranche conditionnelle du lot n° 1 : un (1) véhicule de service neuf, pour un kilométrage de soixante mille (60 000) kilomètres sur la période de location.

- Segment : C ou M
- Type : break
- Energie essence
- Coloris : autre que blanc – vernis ou métallisé
- Places assises : 5
- Portes : 4 + hayon AR
- Masse à vide : ≤ 1 400 kg
- Masse totale autorisée en charge : ≤ 1 700 kg
- Volume coffre banquette arrière relevée : > 600 dm³
- Freinage : assisté avec ABS, disques à l'avant et tambours à l'arrière ou +
- Airbags à l'avant
- Climatisation
- Equipement radio
- Régulateur-limiteur de vitesse
- Radar de recul
- Navigation
- Blue Tooth
- Roue de secours
- Cylindrée : 1 199 cm³ < C < 1 800 cm³
- Puissance maxi : ≤ 100 kw
- Consommation (l/100 km en circulation mixte) : < 5,8 l
- Emission de CO2 (g/km) : < 135 g

Ou

un (1) véhicule de service neuf, pour un kilométrage de cent-vingt mille (60 000) kilomètres sur la période de location.

- Segment : C ou M1 (compactes)
- Type : berline deux corps
- Energie essence
- Coloris : autre que blanc – vernis ou métallisé
- Places assises : 5
- Portes : 4 + hayon AR
- Masse à vide : ≤ 1 400 kg
- Masse totale autorisée en charge : ≤ 1 700 kg
- Freinage : assisté avec ABS, disques à l'avant et tambours à l'arrière ou +
- Airbags à l'avant
- Climatisation
- Equipement radio
- Régulateur-limiteur de vitesse
- Radar de recul
- Navigation
- Blue Tooth
- Roue de secours
- Cylindrée : 1 199 cm³ < C < 1 800 cm³
- Puissance maxi : ≤ 100 kw
- Consommation (l/100 km en circulation mixte) : < 5,6 l
- Emission de CO2 (g/km) : < 130 g

Lot n° 2 : seize (16) à vingt (20) véhicules de service neufs, pour un kilométrage unitaire de cinquante mille (50 000) kilomètres sur la période de location.

- Segment : B (berlines citadines - polyvalentes)
- Type : berline deux corps
- Energie essence
- Coloris : blanc
- Places assises : 5
- Portes : 2 ou 4 + hayon AR
- Masse à vide : < 1 200 kg
- Masse totale autorisée en charge : ≤ 1 700 kg
- Volume coffre banquette arrière rabattue : 850 dm³ < V < 1 000 dm³
- Freinage : assisté avec ABS, disques à l'avant et tambours à l'arrière ou +
- Airbags à l'avant
- Climatisation
- Equipement radio
- Régulateur-limiteur de vitesse
- Radar de recul
- Navigation
- Blue Tooth
- Logiciel de géolocalisation
- Roue de secours
- Cylindrée : 1 099 cm³ < C < 1 500 cm³
- Puissance maxi : ≤ 80 kw
- Consommation (l/100 km en circulation mixte) : < 5 l
- Emission de CO₂ (g/km) : < 135 g

Lot n° 3 : neuf (9) à onze (11) véhicules de service neufs, pour un kilométrage unitaire de cinquante mille (50 000) kilomètres sur la période de location.

- Segment : M1 ludospaces,
- Type : ludospace
- Energie essence
- Coloris : blanc
- Places assises : 5
- Portes : 4 + hayon AR
- Portes latérales vitrées
- Masse à vide : < 1 450 kg
- Masse totale autorisée en charge : ≤ 2 100 kg
- Volume coffre banquette arrière rabattue : 1 500 dm³ < V < 2 300 dm³
- Freinage : assisté avec ABS, disques à l'avant et tambours à l'arrière ou +
- Airbags à l'avant
- Climatisation
- Equipement radio
- Radar de recul
- Navigation
- Blue Tooth
- Logiciel de géolocalisation
- Roue de secours
- Garde au sol : > 160 mm
- Protection des carters
- Cylindrée : 1 100 cm³ < C < 1 500 cm³
- Puissance maxi : ≤ 90 kw
- Consommation (l/100 km en circulation mixte) : ≤ 6
- Emission de CO₂ (g/km) : < 150 g

Lot n° 4 : un (1) à deux (2) véhicules de service neufs, pour un kilométrage unitaire de cinquante mille (50 000) kilomètres sur la période de location.

- Segment : A et B
- Energie : électricité
- Batterie associée incluse
- Coloris : blanc
- Places assises : 5
- Portes : 4 + hayon arrière
- Masse à vide : $\leq 1\ 600$ kg
- Puissance maxi : 90 kw
- Autonomie WLTP cycle mixte : > 300 km
- Emission de CO₂ (g/km) : 0
- Transmission : traction
- Protocole d'homologation : WLTP
- Vitesse maxi (km/h) : ≤ 140
- Freinage : assisté avec ABS, disques à l'avant et tambours à l'arrière ou +
- Airbags à l'avant
- Climatisation
- Equipement radio
- Radar de recul
- Navigation
- Blue Tooth
- Logiciel de géolocalisation
- Masse à vide : < 1600 kg
- Roue de secours

Article 8 – Variantes

Les variantes sont autorisées.

Article 9 – Modification du dossier de consultation des entreprises

Aucune modification ne peut être apportée au DCE (dossier de consultation des entreprises) par les candidats. Toute observation éventuelle sur les clauses de ce DCE devra impérativement être présentée à la Chambre d'agriculture de Vaucluse au plus tard six jours avant la date limite de remise des offres.

Article 10 - Dossier remis aux candidats

Le dossier remis aux candidats comprend les pièces suivantes :

- le présent règlement de la consultation
- le cahier des clauses particulières valant CCAP, CCTP et acte d'engagement ainsi que ses annexes

Article 11 – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des éléments suivants :

Prix	60%
Valeur technique	40%

Article 12 – Renseignements d'ordre administratif

12-1 Conditions d'obtention des documents contractuels

La date limite pour la réception des demandes de documents ou d'information est fixée au 25 janvier à 17h00.

Les documents sont disponibles via la plate-forme e-marchespublics.com (Dematis) ainsi que sur le site de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

12-2 Date limite de réception des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés avant le **1^{er} février 2022 à 12 heures**, délai de rigueur.

12-3 Langue dans laquelle les offres doivent être rédigées

La langue utilisée est le français.

12-4 Délai de validité des offres

Les offres sont valables 90 jours à compter de la réception de l'offre.

Article 13 – Modalités de transmission des offres

Les candidatures seront transmises sous forme dématérialisée.